

Conditions de vente

1. Cette liste des prix remplace toutes les précédentes
2. Les parties sont explicitement d'accord que tout acte de commerce sera régi exclusivement par ces conditions de vente, avec exclusion de toutes les autres conditions, plus spécifiquement les conditions d'achat du bon de commande de l'acheteur, sauf si le vendeur choisit d'appliquer ces conditions d'achat.
3. Toutes nos factures sont payables au comptant sauf stipulation contraire.
4. Sur chaque facture non payée à la date d'échéance des intérêts seront imposés de tout droit et sans aucun préavis de 1% par mois, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 15%, avec un minimum de 50 euros.
5. Au cas de non-paiement à la date d'échéance, toutes les factures éventuellement non encore échues, concernant d'autres livraisons, seront immédiatement exigibles.
6. Les marchandises restent la propriété exclusive du vendeur jusqu'au paiement complet des factures. Le risque passe à l'acheteur à partir de la livraison.
7. Des plaintes concernant la livraison ne sont seulement acceptées que si celles-ci sont envoyées soit par recommandé endéans les 8 jours après la date de livraison, soit à l'adresse email welcome@supersec.com.
8. Des plaintes concernant les produits ou la qualité des produits ne sont acceptées que si le produit concerné est montré au vendeur & si sa plainte est considérée comme justifiée par le vendeur. Dans ce cas, l'acheteur aura droit au même produit s'il est encore disponible.
9. Les produits seront livrés à domicile libre de frais de livraison à partir d'un montant de 250€ HTVA pour la Belgique, le Luxembourg et la France. Autres pays sur demande. Supersec s'engage à un délai de livraison de 7 jours ouvrables.
10. Pour toute livraison qui ne remplit pas ces conditions, des frais d'envois supplémentaire seront ajoutés.
11. Les commandes seront effectuées sans aucune garantie de livraison à une date fixe. Des modifications ou des retards dans le chef du vendeur ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler son achat ou de réclamer une indemnité.
12. En cas de conflit, les tribunaux de Bruxelles sont les seuls compétents. Le conflit sera traité dans la langue du vendeur à savoir le français.